

A la une



Easing of retro market conditions bolstered 1/1 reinsurance renewal capacity: Aon

30/12/2024

An easing of conditions in the retrocession market has helped to bolster capacity in advance of the January 1st 2025 reinsurance renewals, resulting in a situation where capital was more than adequate to meet growing client demand, broker Aon has said today.

Overall, reinsurance capital providers showed greater flexibility to buyers after a second year in a row of strong results, Aon explained.

The expansion of available capacity was more than sufficient to complete the January 2025 reinsurance renewals even as global demand for protection continued to rise through 2024.

Aon provided its latest estimate for global reinsurer capital today as well, which it says rose to a new high of \$715 billion at September 30th 2024.

That represented an increase of \$45 billion compared to the end of 2023, the reinsurance broker said. Helping to smooth the renewals further was an easing of conditions in the retrocession market, Aon further explained, adding that this helped to bolster capacity in time for the 1/1 2025 renewal season.



Indices d'Attractivité et de Stabilité en Afrique de l'Institut Amadeus – 2024 : Quels secteurs font de la Tunisie un hub économique en devenir ?

P.03

Réforme majeure à la Bourse de Tunis : ce qui change en 2025

P.04

Assurance auto en Algérie : hausse des tarifs dès 2025, voici de combien

P.05

Zone CIMA : La FSSA annonce la mise en place d'une nouvelle police d'assurance violences politiques, terrorisme et sabotage dans les 14 pays membres

P.07

Doha Insurance Group Secures Approval to Establish Reinsurance Branch in India

P.09

La facture des 10 plus grandes catastrophes climatiques de 2024 s'élève à 229 milliards de dollar

P.11

Retrocession market conditions appear to have been much more favourable, which has been noted in the catastrophe bond market in recent weeks where buyers have been able to secure capacity from the capital market at favourable pricing.

P.10

SOMMAIRE

Indices d'Attractivité et de Stabilité en Afrique de l'Institut Amadeus – 2024 : Quels secteurs font de la Tunisie un hub économique en devenir ?	03	Zimbabwe :Govt wins praise over drought insurance	08
Réforme majeure à la Bourse de Tunis : ce qui change en 2025	04	Doha Insurance Group Secures Approval to Establish Reinsurance Branch in India	09
Publication de huit sociétés cotées de leurs rapports ESG pour l'année 2023	05	Orient Insurance gets IA's approval to practise	09
Assurance auto en Algérie : hausse des tarifs dès 2025, voici de combien	05	Liva to offer insurance for low salary workers following approval from Dubai Health Authority	09
Assurance habitation obligatoire : l'Acaps confie une étude stratégique à ARM Consultants	06	Easing of retro market conditions bolstered 1/1 reinsurance renewal capacity: Aon	10
Zone CIMA : La FSSA annonce la mise en place d'une nouvelle police d'assurance violences politiques, terrorisme et sabotage dans les 14 pays membres	07	La facture des 10 plus grandes catastrophes climatiques de 2024 s'élève à 229 milliards de dollar	11
Le Mali va assurer la présidence de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances	08	6 Risks to watch in 2025	11
		Moody's adjusts global P&C insurance outlook to stable	12

Indices d'Attractivité et de Stabilité en Afrique de l'Institut Amadeus – 2024 : Quels secteurs font de la Tunisie un hub économique en devenir ?

26/12/2024

En 2024, la Tunisie se classe 9^e dans l'Indice d'Attractivité en Afrique, avec un score global de 66,15. Le pays affiche des performances contrastées selon les composantes de l'indice

Qualité de la régulation (65,63) : La Tunisie est reconnue pour ses infrastructures et un cadre réglementaire solide, bien que des améliorations soient nécessaires pour simplifier les procédures administratives et renforcer la transparence.

Productivité des facteurs (74,25) : Ce score élevé reflète la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et des capacités industrielles compétitives, notamment dans les secteurs manufacturier et technologique.

Potentiel de marché (58,75) : Ce score plus faible s'explique par une taille de marché limitée et une faible croissance de la demande intérieure. Cependant, la position stratégique du pays en Méditerranée demeure un atout pour les échanges internationaux.

Stabilité : Un contexte fragile mais en voie de consolidation

La Tunisie occupe la 17^{ème} place dans l'Indice de Stabilité, avec un score de 57,14. Ce résultat met en évidence :

Résilience de l'État (53,83) : Le pays montre des efforts pour stabiliser ses finances publiques et diversifier son économie, mais reste vulnérable aux chocs externes.

Gestion des vulnérabilités sociales et environnementales (62,00) : La Tunisie progresse dans la gestion des défis sociaux, comme le chômage, mais les inégalités régionales persistent.

Sécurité et contrôle de la violence (55,11) : Bien que la sécurité intérieure se soit améliorée, des tensions sociales sporadiques rappellent la

nécessité de réformes sociales pour apaiser les revendications.

Atouts majeurs

Main-d'œuvre qualifiée : La Tunisie bénéficie d'un capital humain compétitif, particulièrement dans les secteurs de la technologie et de l'industrie.

Proximité avec l'Europe : La Tunisie profite de relations commerciales fortes avec l'Union européenne, représentant un levier pour attirer les investissements étrangers.

Secteurs porteurs : Les industries mécaniques, électriques et numériques continuent d'attirer des investisseurs grâce à des politiques d'incitation fiscale.

Défis à relever

Faible attractivité du marché intérieur : Une faible croissance économique et un pouvoir d'achat limité freinent les investissements orientés vers le marché local.

Endettement public : La dette publique reste un obstacle à la mise en œuvre de projets de développement à long terme.

Climat social tendu : Les tensions sociales et les revendications syndicales peuvent freiner la stabilité et la croissance économique.

Perspectives

La Tunisie a le potentiel de grimper dans les classements en mettant en œuvre des réformes structurelles ambitieuses :

Renforcer la digitalisation des services administratifs pour améliorer l'environnement des affaires.

Investir davantage dans les régions intérieures pour réduire les inégalités régionales.

Capitaliser sur son capital humain pour se positionner comme un hub technologique en Afrique du Nord.

Challenges.tn

Réforme majeure à la Bourse de Tunis : ce qui change en 2025

30/12/2024

La Bourse de Tunis a communiqué les détails de la répartition de ses titres de capital pour l'année 2025, mettant en place une structure claire et rigoureuse visant à améliorer la transparence et la fluidité du marché. Cette organisation repose sur une classification des entreprises en trois compartiments, en fonction de leur capitalisation boursière et de leur situation financière.

Organisation en trois compartiments pour une meilleure lisibilité.

La Bourse se divise en trois compartiments distincts :

Compartiment A : Ce compartiment regroupe les entreprises affichant une capitalisation boursière égale ou supérieure à 200 millions de dinars, représentant les acteurs majeurs du marché.

Compartiment B : Sont incluses dans ce compartiment les entreprises dont la capitalisation boursière est inférieure à 200 millions de dinars.

Compartiment S (Sous Surveillance) : Ce compartiment est dédié aux émetteurs ne respectant pas leurs obligations en matière d'information financière ou confrontés à des perturbations majeures, nécessitant une surveillance accrue.

Critères d'éligibilité et calcul de la capitalisation
L'éligibilité à chaque compartiment est déterminée par des critères précis. La capitalisation boursière est calculée en faisant la moyenne des capitalisations quotidiennes entre le 1er septembre et le 30 novembre 2024. Pour les sociétés nouvellement introduites en bourse, c'est leur prix d'introduction qui sert de base d'évaluation.

Mouvements et ajustements pour 2025 : transferts et transitions

L'année 2025 sera marquée par plusieurs transferts et modifications au sein des compartiments et des groupes de cotation :

Transfert au Compartiment S : Cinq entreprises ont été transférées au Compartiment S : LES CIMENTS DE BIZERTE, SOMOCER, SOTEMAIL, STIP et TELNET HOLDING. Ces entreprises rejoignent le groupe de cotation 99 (Fixing).

Amélioration de la situation pour CELLCOM : CELLCOM quitte le Compartiment S pour intégrer le Compartiment B, passant du groupe 99 (Fixing) au groupe 12 (Fixing), signe d'une amélioration de sa situation.

Transitions au groupe Continu : Quatre entités passent au groupe 11 (Continu) : SPDIT-SICAF, TUNIS RE, TUNISIE LEASING & FACTORING et WIFACK INTERNATIONAL BANK, témoignant d'une activité boursière soutenue.

Répartition concrète des titres par compartiment
La répartition des titres de capital par compartiment pour 2025 se présente comme suit :

Compartiment A : On y retrouve des acteurs majeurs tels que SFBT, BIAT, BH BANK, ATTIJARI BANK et POULINA GP HOLDING, tous cotés en continu (groupe 11), soulignant leur importance sur le marché.

Compartiment B : Ce compartiment inclut des entreprises comme TUNISIE LEASING, ICF et EURO-CYCLES, dont une partie est également cotée en continu.

Compartiment S : Ce compartiment regroupe les sociétés sous surveillance, notamment TUNISAIR, TELNET HOLDING et SOMOCER, cotées dans le groupe 99 (Fixing).

Critères de cotation continue : une exigence d'activité soutenue

Pour bénéficier de la cotation continue en 2025 (groupe 11), les entreprises doivent justifier d'une activité boursière significative, avec au moins 1 200 transactions réalisées entre le 1er décembre 2023 et le 30 novembre 2024, et un minimum de 300 transactions par trimestre sur au moins deux trimestres. Cette exigence garantit une liquidité et une animation suffisantes pour les titres cotés en continu.

En conclusion, cette nouvelle répartition des titres de capital à la Bourse de Tunis pour 2025, avec ses critères d'éligibilité précis et ses ajustements, témoigne d'une volonté d'améliorer la transparence, la fluidité et la sécurité du marché boursier tunisien.

Publication de huit sociétés cotées de leurs rapports ESG pour l'année 2023

26/12/2024

Le nombre des sociétés cotées ayant publié leurs rapports ESG (rapports sur les performances Environnementales, Sociales et de Gouvernance) pour l'année 2023 a atteint 8, a indiqué, jeudi, la Bourse de Tunis.

Et de préciser dans un communiqué, que la liste de sociétés cotées comporte, outre, l'UBCI, Assurances Maghreb, Assurances Maghreb Vie, Délice Holding, Poulina Groupe Holding, SFBT, STAR et Tunisie Leasing et Factoring.

La Bourse de Tunis a souligné, à cette occasion, que l'adoption de cette démarche de divulgation extra-financière, s'accélère surtout auprès des fleurons de l'économie tunisienne afin de fédérer l'écosystème tunisien vers une nouvelle économie durable qui tient compte des besoins des générations futures et des impacts réels liés à des menaces qui traversent le monde entier.

En effet, la Bourse de Tunis et le Conseil du Marché Financier (CMF) ont publié, en décembre 2021, un Guide du reporting Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG) pour les sociétés, notamment cotées. Ce guide propose une matrice d'indicateurs pour une démarche progressive de reporting extra financier, portant sur les considérations environnementales, sociales et de gouvernance et vise à uniformiser la communication extra-financière.

A travers ce guide, les deux organismes visaient à favoriser l'adoption de la divulgation extra-financière, surtout auprès des fleurons de l'économie tunisienne afin de fédérer l'écosystème tunisien vers une nouvelle économie durable qui tient compte des besoins des générations futures et des impacts réels liés à des menaces qui traversent le monde entier

Assurance auto en Algérie : hausse des tarifs dès 2025, voici de combien

25/12/2024

L'assurance automobile en Algérie va connaître deux changements majeurs à partir du 1er janvier 2025. Le premier est lié au mode de paiement et le second concerne le tarif de la Responsabilité civile (RC) qui est une assurance obligatoire pour les automobilistes.

« À compter de la date de publication de la présente loi, les transactions citées ci-après, doivent être effectuées, par des moyens autres que l'espèce, à travers les circuits bancaires et financiers », précise l'article 207 de la Loi de finances pour 2025 qui a été publiée dimanche 29 décembre au Journal officiel n°84. Il s'agit des « transactions immobilières des immeubles bâtis et non-bâtis, des opérations de vente réalisées par les concessionnaires et distributeurs de véhicules et engins et équipements industriels, des achats de yachts et de bateaux de plaisance ainsi que des polices d'assurance obligatoires ». En Algérie, il existe deux types d'assurances obligatoires. La première est la RC dans l'automobile qui est « obligatoire en vertu de l'article 1er de l'Ordonnance 15-74 modifiée et complétée. Cette assurance est une garantie qui couvre les dommages corporels et matériels causés à autrui ».

Assurance automobile en Algérie : les tarifs vont augmenter à partir du 1er janvier 2025

La seconde est la Cat-Nat qui permet « d'indemniser les personnes victimes d'une catastrophe naturelle ayant causé des dommages sur leurs biens, ainsi que dans leur logement », selon le Conseil national des assurances (CNA). À partir du 1er janvier 2025, le paiement de la RC doit se faire uniquement par des moyens scripturaux (chèques, carte bancaire, virement). Les espèces sont bannies. Pour les autres assurances automobiles comme la « tous risques », elle n'est pas obligatoire. Les assureurs algériens ne savent pas si son paiement doit se faire par des moyens scripturaux ou non. Ils attendent la publication des modalités d'application de l'article 207 de la Loi de finances 2025 pour être fixés.

Le second changement important qui va toucher l'assurance automobile en Algérie à partir du 1er janvier 2025 est la hausse du tarif de la RC automobile.

Cette hausse, qui a été longtemps réclamée par les assureurs, a été annoncée dimanche 29 décembre

par l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) dans un communiqué.

Elle se fera en deux étapes : 15 % à compter du 1er janvier 2025 et 15 % à partir du 1er juillet 2025, a précisé l'UAR. En tout, la RC automobile va augmenter d'un peu plus de 30 % en 2025 par rapport à son tarif actuel.

Hausse de l'assurance auto en Algérie : voici les raisons

Cette augmentation ne va pas impacter lourdement le portefeuille des automobilistes algériens. Le tarif de la RC auto en Algérie est l'un des plus bas au monde.

En moyenne, il est de 2.140 dinars par véhicule et par an, quel que soit le prix de ce dernier. Pour un automobiliste qui a l'habitude d'assurer son véhicule en RC uniquement pour 2.000 dinars par an, son contrat passera à 2300 dinars à partir du 1er janvier 2025, et à 2645 dinars dans une seconde étape le 1er juillet 2025.

Selon nos sources, les assureurs ont demandé une hausse de 300 % pour équilibrer cette branche qui est, selon eux, déficitaire, en raison de la hausse des prix des véhicules et des pièces de rechange ainsi que la hausse des accidents de la route.

L'UAR a justifié cette augmentation par la « hausse significative des indemnités dues aux accidents de la circulation ces derniers exercices ainsi que le déficit structurel de la garantie obligatoire RC automobile qui dure depuis plusieurs années ». Elle a ajouté que les « indemnités versées dépassent largement les primes collectées, ce qui crée un déséquilibre financier durable ».

LE MATIN.ma

Assurance habitation obligatoire : l'Acaps confie une étude stratégique à ARM Consultants

27/12/2024

L'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale a confié à ARM Consultants une étude stratégique sur l'instauration de l'obligation d'assurance habitation. Dans un contexte marqué par l'amélioration de l'accès au logement, mais aussi des lacunes en termes de couverture et des risques accrus, révélés par des catastrophes naturelles comme le séisme d'Al Haouz, ce projet vise à protéger les citoyens, à renforcer la résilience du secteur immobilier et à moderniser le paysage de l'assurance au Maroc.

L'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (Acaps) a attribué le marché de l'étude portant sur l'instauration de l'obligation d'assurance Habitation à ARM Consultants.

Cette décision, fraîchement annoncée, intervient quelques mois après le lancement de l'appel d'offres y afférent, marquant étape importante dans les efforts de l'Acaps et du secteur des assurances pour renforcer la protection des citoyens contre les risques liés à l'habitation. Le contexte de cette étude repose sur la nécessité de pallier les lacunes constatées en termes d'assurance habitation au Maroc. Malgré une amélioration significative du secteur de l'habitat ces dernières années, notamment grâce aux programmes d'aide à l'accès à la propriété, et les offres de couverture, l'assurance multirisques habitation demeure faiblement adoptée. Le recours à ce produit reste très limité et se concentre essentiellement sur les biens acquis par financement bancaire. Ce phénomène a été exacerbé par des événements récents, comme le séisme d'Al Haouz, où de nombreuses résidences endommagées n'étaient pas assurées, rendant les propriétaires vulnérables face aux conséquences financières des catastrophes naturelles.

En instaurant une obligation d'assurance, l'Acaps ambitionne de protéger les citoyens, stabiliser le secteur immobilier et renforcer la couverture contre des événements catastrophiques. Cette démarche s'inscrit également dans une dynamique d'harmonisation avec les meilleures pratiques internationales.

Créé en 1996, ARM Consultants est le « premier » cabinet d'actuaire conseil indépendants au Maroc, en Afrique francophone et dans la région MENA (Moyen-Orient/Afrique du Nord), spécialisé dans l'Actuariat, la gestion des risques et l'ingénierie des assurances. Son capital est détenu à 100% par ses associés, « ce qui assure au Cabinet une complète indépendance de tout organisme assureur ».

Pour ce chantier de l'Acaps, ARM Consultants est chargé de mener une étude approfondie sur plusieurs aspects. Le cabinet devra d'abord dresser un diagnostic des risques liés à l'exploitation des locaux à usage d'habitation et évaluer les besoins de couverture, tout en réalisant un état des lieux des offres existantes sur le marché marocain. Ensuite, il analysera des expériences internationales pertinentes afin d'identifier les pratiques pouvant être adaptées au Maroc. Sur cette base, il sera nécessaire d'évaluer la faisabilité juridique, technique et financière de l'instauration d'une obligation d'assurance, en tenant compte des impacts sur les parties concernées. Le prestataire devra également concevoir un scénario complet pour la mise en œuvre de cette obligation, incluant une estimation des coûts, des mécanismes de contrôle, et des ajustements réglementaires nécessaires. Enfin, une feuille de route détaillée sera élaborée, comprenant les étapes et les actions clés, les parties prenantes impliquées, ainsi que les délais pour concrétiser ce projet.

Zone CIMA : La FSSA annonce la mise en place d'une nouvelle police d'assurance violences politiques, terrorisme et sabotage dans les 14 pays membres

26/12/2024

La Fédération sénégalaise des sociétés d'assurances (FSSA) s'engage à promouvoir les nouvelles polices d'assurance couvrant les risques liés à la violence politique, au terrorisme et au sabotage au Sénégal. Cette initiative a été présentée aux autorités ce 26 décembre 2024 à l'hôtel Pullman.

Depuis quelques années, nous assistons à des crises politiques au niveau international et sous-régional, plaçant ainsi certains pays dans une situation de panique, d'instabilité politique, idéologique et parfois, religieuse. Nombreux sont les pays qui ont connu des crises politiques difficiles accompagnées d'attaques terroristes, d'attentats, de pillage et d'actes de vandalisme

Les violences politiques ont augmenté de 500% depuis 2010, dans les régions de l'Afrique du Nord et de l'Ouest, selon une étude rendue publique par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO), relevant de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'étude intitulée « La Géographie des conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest » a recensé 32.737 événements violents, avec des pertes humaines et matériels inestimables.

Avec l'évolution technologique et la montée en puissance des influences sur les réseaux sociaux, les violences politiques sont devenues de plus en plus utilisées comme moyens de riposte de la population vis-à-vis des dirigeants en Afrique.

Les conséquences de ces événements ont un impact considérable sur l'économie et ternissent souvent la réputation des Etats vis-à-vis des investisseurs et des agences de notation.

L'assurance a toujours été vu comme une solution pour faire face aux conséquences dommageables des destructions de biens, mais les événements du 11 septembre 2001 aux Etats Unis, ont révélé les limites du système assurantiel face à la couverture des risques de terrorisme et d'attentats. En effet, les assureurs n'avaient pas une idée de l'étendue des dommages que pouvaient causer de tels événements. Ce qui a plongé le marché mondial dans une grave crise de capacité. En zone FANAF, les réassureurs et assureurs du marché avaient procédé en 2002, à une révision des clauses P24 et P13 BIS Afrique, en excluant les attaques

criminelles et les actes de terrorisme. Ces clauses couvraient les émeutes et mouvements populaires, y compris les Attentats et le Terrorisme, sans faire la distinction entre événements à caractère politique ou non.

Ce n'est qu'à la suite des événements de novembre 2004 survenus en Côte d'Ivoire, dans un contexte socio politique très tendu, que ces clauses seront de nouveau révisées en 2005, afin d'exclure définitivement les risques ayant un caractère politique. Ainsi, les clauses FANAF 01-2005 et FANAF 02-2005, ont été adoptées à Dakar, en novembre 2005.

Avec la mise en œuvre des clauses FANAF dans les contrats d'assurance, le marché CIMA a été confronté à des difficultés d'interprétation des événements relevant des grèves, émeutes, mouvements populaires, actes de terrorisme et attentats.

La multiplication des attaques et destructions de biens résultant des événements non concertés ou à caractère politiques, a amplifié les points de discordance dans l'interprétation de la mise en jeu des garanties prévues dans les clauses FANAF.

Cette montée en puissance des violences politiques en Afrique, n'a pas épargné le Sénégal, qui a connu une période de crise difficile entre 2021 et 2023, avec des émeutes suivies de pillages et de destructions de biens publics et privés, entraînant ainsi pour les entreprises et investisseurs, des pertes de biens et d'exploitation énormes. Malheureusement, ces événements à caractère politique n'étaient pas couverts par les clauses FANAF.

Du point de vue des engagements également, les couvertures étaient plafonnées à 50% des capitaux totaux assurés pour les dommages causés par des incendies résultant d'événements couverts et à la moitié de cette limite, pour les autres dommages. Ces garanties que les assureurs et réassureurs proposaient aux clients et investisseurs, ne permettaient pas de couvrir suffisamment les risques encourus en période de crise politique. Ces limites substantielles des garanties et exclusions, ont conduit le marché local dans un champ de contestations, de litiges devant les tribunaux et les juges, qui n'hésitaient pas à condamner les assureurs. Ce sont toutes ces raisons qui ont amené les réassureurs de la zone FANAF, après plusieurs rencontres et échanges dans le cadre des groupes de travail créés à cet effet, à mettre en place une nouvelle police d'assurance, dénommée « Violence Politique, Terrorisme et Sabotage ». La date d'entrée en vigueur de cette nouvelle police, est prévue le 1er janvier 2025 dans l'espace CIMA.

L'innovation majeure est, qu'aujourd'hui, on ne parle plus de clause mais d'une nouvelle police d'assurance, avec ses conditions de garanties, ses exclusions et une tarification spécifique, tenant compte du risque Pays.

Le Mali va assurer la présidence de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances

28/12/2024

Le ministre malien de l'Économie et des Finances, lors du conseil des ministres en session ordinaire, le vendredi 27 décembre 2024, a informé ses collègues de la désignation du Mali pour assurer la présidence tournante de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA), réunissant 13 pays africains dont le Sénégal à partir de janvier 2025.

Le Mali signataire d'un Traité en 1992 et 13 autres pays dont le Sénégal ont décidé de créer un espace communautaire en matière d'assurance, dénommé Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance.

L'un des principaux objectifs de la CIMA est de renforcer la coopération dans le domaine des assurances dans les Etats membres en instituant un marché élargi et intégré de l'industrie des assurances réunissant les conditions d'un équilibre satisfaisant aux points de vue technique, économique et financier. La présidence de la CIMA est exercée à tour de rôle par chaque Etat membre pour une durée d'un an selon l'ordre suivant :

-Congo-Centrafricaine-Sénégal-Côte d'Ivoire-Mali



Zimbabwe :Govt wins praise over drought insurance

01/01/2025

Ahe UAE's healthcare sector achieved significant THE Government took a bold step to safeguard the agriculture sector against the effects of climate change when it subscribed to the African Risk Capacity (ARC) drought insurance scheme for the 2024/2025 season.

With a premium of US\$3 million already paid, the Government has been proactive in its risk management efforts, signalling a commitment to building economic resilience in the face of persistent drought risks.

Founded in 2014, ARC is a hybrid mutual insurer and financial affiliate of the African Risk Capacity Group.

The organisation provides parametric insurance services to African Union member states and farmer

organisations, employing innovative financing mechanisms to pool disaster-related risk across Africa and transferring it to international risk markets.

In doing so, it improves the continent's response to climate-related disasters and contributes to resilience building and ultimately to food security.

Speaking during his recent 2025 National Budget Statement presentation, Finance, Economic Development and Investment Promotion Minister Professor Mthuli Ncube emphasised the importance of this policy.

"Government has led by example by paying for the ARC drought insurance policy for the forthcoming season," he said. "This underscores our commitment to protecting our farmers and ensuring food security amidst climate uncertainties."

The subscription follows the country's successful participation in the ARC sovereign insurance risk pool for the 2023/2024 agricultural season.

Zimbabwe received a payout of US\$16,8 million after the country suffered a severe drought in the 2023/2024 season while its Replica partners, the World Food Programme (WFP) and Start Network, received a further US\$15 million.

In total, Zimbabwe benefitted to the tune of US\$31,8 million, which provided critical support to over 500 000 vulnerable households in 27 districts.

"This payout will contribute immensely towards complementing the early drought response intervention measures which the Government has put in place," said Minister Ncube.

The ARC insurance policy has been hailed as a game-changer for Zimbabwean farmers.

Mr Garikai Ncube, an insurance broker, highlighted the importance of the insurance programme.

"Farmers are often the hardest hit by droughts, losing both crops and income. This policy provides a financial safety net, enabling them to recover more quickly and maintain their livelihoods," he said.

Economist Mr Tinevimbo Shava concurred, saying the insurance policy is not only a tool for risk mitigation but also a catalyst for economic stability.

"When farmers are assured of compensation during drought years, they are more likely to invest in their crops and adopt modern farming techniques," Mr Shava explained.

Doha Insurance Group Secures Approval to Establish Reinsurance Branch in India

25/12/2024

Doha Insurance Group announced that it has received initial approval from Qatar Central Bank (QCB) to open a branch under the international insurance office category in Gujarat International Financial Tec-City (GIFT City), India.

The branch will engage in reinsurance activities, the Group said in a statement published on the Qatar Stock Exchange (QSE) website on Wednesday.

Doha Insurance is currently working on completing the necessary procedures and obtaining the required regulatory approvals for this new project from QCB and the other regulatory and supervisory authorities in the Republic of India, the statement read.

Doha Insurance Group Secures Approval to Establish Reinsurance Branch in India

23/12/2024

Saudi Arabia's Insurance Authority (IA) licensed Dubai-based Orient Insurance Co. to practice general and medical insurance activities in the Kingdom. The company will operate by providing general insurance, health insurance, protection, and savings services.

Orient Insurance's entry into the Saudi market is expected to enhance the competitiveness of the sector by offering insurance solutions that meet the needs of individuals and businesses, and support innovation in business models, the Saudi Press Agency reported, citing a statement by IA.

The IA pointed out that this move is part of its ongoing efforts to strengthen financial stability and grow the insurance sector, as well as support development opportunities, diversify the investor base, and add value to the local market.

The IA further urged all citizens and residents to deal only with licensed companies, verified through its official website.



Liva to offer insurance for low salary workers following approval from Dubai Health Authority

31/12/2024

Liva Group, a leading multi-line insurer in the GCC, has been granted Participating Insurer (PI) status by Dubai Health Authority (DHA), enabling it to offer health insurance to Low Salary Band (LSB) workers for the first time. The move is a significant milestone for the company as it continues to scale and diversify its business across the region.

LSB workers are those earning AED 4,000 or less a month and only a limited number of firms in the UAE are permitted to offer health insurance plans to the segment. To receive approval, firms have to undergo a rigorous evaluation process by DHA as well as adhere to set procedures, controls and conditions in order to ensure they provide high quality, accessible Essential Benefit Plans (EBP) to LSB clients.

Martin Rueegg, Group CEO, Liva Group, said: "Liva creates insurance with the needs of individuals and communities at its core, so we are delighted to have the opportunity to bring that commitment to the important Low Salary Band (LSB) segment for the first time. Receiving accreditation from Dubai Health Authority is a significant achievement for a brand established in 2023, reflecting Liva's position as one of the leading insurers in the region."

Achieving Participating Insurer status means that Liva's clientele will now be able to get health insurance solutions for both LSB and non-LSB employees from the same provider, including via digital channels, avoiding the added time and cost of attaining policies from different providers.

Internationale



Easing of retro market conditions bolstered 1/1 reinsurance renewal capacity: Aon

30/12/2024

An easing of conditions in the retrocession market has helped to bolster capacity in advance of the January 1st 2025 reinsurance renewals, resulting in a situation where capital was more than adequate to meet growing client demand, broker Aon has said today.

Overall, reinsurance capital providers showed greater flexibility to buyers after a second year in a row of strong results, Aon explained.

The expansion of available capacity was more than sufficient to complete the January 2025 reinsurance renewals even as global demand for protection continued to rise through 2024.

Aon provided its latest estimate for global reinsurer capital today as well, which it says rose to a new high of \$715 billion at September 30th 2024.

That represented an increase of \$45 billion compared to the end of 2023, the reinsurance broker said.

Helping to smooth the renewals further was an easing of conditions in the retrocession market, Aon further explained, adding that this helped to bolster capacity in time for the 1/1 2025 renewal season.

Retrocession market conditions appear to have been much more favourable, which has been noted in the catastrophe bond market in recent weeks where buyers have been able to secure capacity from the capital market at favourable pricing.

With retrocession pricing and terms more favourable, it has allowed reinsurers to engage in the 2025 renewals on the front-foot, delivering more competitively rated capacity for buyers, while securing adequate protection for their own portfolios.

Property reinsurance buyers experienced these eased market conditions, with Aon saying that “cedants with loss-free programs were able to secure catastrophe coverage on incrementally improved terms.”

“Reinsurers’ desire to grow created opportunities for buyers to align coverage and purchase additional protection,” the broker continued to explain.

While 2024 saw another year of significant global insured catastrophe losses, which Aon estimates will reach above \$140 billion for the full-year, the broker noted that renewal impacts due to loss activity were largely confined to the most affected local markets, on which it highlights Canada, Central and Eastern Europe and the United Arab Emirates as feeling the loss effects.

Aon also commented on casualty reinsurance renewals, saying these “were broadly stable overall, even in the U.S., where robust underlying insurance pricing helped to offset reinsurer concerns around adverse claims and litigation trends.”

Although there was still clear cedant differentiation by reinsurers, where loss experience, business mix and data quality were all factors that drove the renewal outcome for Aon clients.

Specialty reinsurance renewals continue to be seen as a source of growth, Aon explained, but January renewal outcomes varied, but “pricing was generally stable to slightly lower, with a modest easing of other terms and conditions in some areas.”

Alfonso Valera, co-CEO EMEA at Aon’s Reinsurance Solutions, commented, “We observed an increased level of appetite in high margin lines of business and regions at the January 1 renewals, driven by reinsurers that desired improved signings across a broad swath of insurer clients.

“Many reinsurers need to revisit how they articulate and deliver value to clients in a sustainable, profitable manner, as now is the time to unleash financial and intellectual capital to help insurers grow profitably and expand their offerings to sustain a healthy market.”

Tomas Novotny, co-CEO EMEA at Aon’s Reinsurance Solutions, added, “During the January renewal season, reinsurers demonstrated strong appetite for writing business in this current hard market, and most renewals resulted in meaningful over-subscriptions. Reinsurers are clearly trying to maximize the scale of the business written with great return-on-equity potential, and the most successful are those that are able to meet clients’ needs holistically, across their portfolios and across the board on their catastrophe programs.” “The market’s willingness to deploy its capacity in support of currently unmet need will define the sector’s long-term relevance, and we should all remember that reinsurance is not just a transaction; it’s about partnering with insurers and helping them grow, with Aon here to drive that process and shape better business decisions for all parties.” “What are your thoughts on this story? Please feel free to share your comments below.

health insurance pricing strategies.

La facture des 10 plus grandes catastrophes climatiques de 2024 s'élève à 229 milliards de dollar

30/12/2024

C'est sur le continent américain que la facture aura été la plus élevée, selon le rapport annuel de l'ONG britannique Christian Aid.

Pluies torrentielles, rafales dépassant les 300 km/h... 2024 aura connu son lot de dévastations ayant pour origine des événements climatiques extrêmes.

Et selon le rapport annuel de l'ONG britannique Cristian Aid, c'est sur le continent américain que les dégâts auront été les plus coûteux pour les assureurs.

Cela a commencé l'hiver dernier aux États-Unis avec une tempête dévastatrice qui aura occasionné pour plus de 60 milliards de dollars de dégâts. La première puissance économique mondiale a également été lourdement touchés par trois ouragans d'une intensité exceptionnelle cette année: Beryl en juillet, Helene en septembre et Milton en octobre. Si on additionne les dommages causés aux États-Unis et dans les autres pays où ces trois ouragans sont passés, la facture dépasse les 120 milliards de dollars.

En Europe, les 3 principales catastrophes climatiques auront coûté 14 milliards de dollars

Après l'Amérique, c'est en Asie que les dégâts causés ont été le plus importants. Les inondations en juin et juillet en Chine ont coûté 15,6 milliards de dollars et dans les quatre pays affectés par le passage en septembre du typhon Yagi (Vietnam, Laos, Thaïlande et Myanmar) les dégâts couverts par les assureurs se sont élevés à 12,6 milliards de dollars

Les trois plus grosses catastrophes climatiques de l'année ayant affecté l'Europe auront, elles, coûté au total 14 milliards de dollars. Il y a d'abord eu en juin, les inondations en Bavière (4,5 Milliards de dollars), puis, en septembre, la tempête Boris (5,2 milliards de dollars) passée au-dessus de l'Allemagne, de la Pologne, de l'Autriche, de la Tchéquie, de la Slovaquie, de la Hongrie et de la Roumanie.

Et enfin, la catastrophe naturelle dont on a sans doute le plus parlé cette année: les inondations dans la périphérie de Valence en Espagne (4,2 milliards de dollars).

Une facture qui s'est envolée en l'espace de quelques années Il convient bien sûr de rappeler que la facture pour les assureurs dépend de la localisation de ces catastrophes.

Dans les pays les plus pauvres, l'assurance reste un luxe inaccessible pour la majorité des habitants. Mais quoi qu'il en soit, un constat s'impose, l'impact financier de ces événements climatiques dévastateurs progresse de façon spectaculaire.

Toujours selon Christian Aid, en 2018, les assureurs avaient dû mobiliser 85 milliards de dollars pour uniquement faire face aux dix catastrophes les plus coûteuses. Trois ans plus tard, la facture pour le top 10 de 2021 avait doublé. Et cette année, elle a atteint 229 milliards de dollars.



ALM PROPERTYCASUALTY360

6 Risks to watch in 2025

31/12/2024

Artificial intelligence and climate change are top of mind as the insurance industry heads into 2025.

AI continues to create both opportunities and challenges. The use of artificial intelligence could help the industry better assess risk, leading to more accurate underwriting. According to Hanover, 91% of insurance companies are already investing, or plan to invest in AI technology, and one in 10 specialty insurers plan to scale their AI use in 2025.

But Hanover also found 84% of actuaries are concerned about a lack of technical skill when it comes to AI, and only 43% of underwriters trust automated recommendations from predictive AI tools.

Climate change is also a top concern for many insurance professionals. Climate disasters continue to take a toll, and many people lack sufficient coverage. According to Deloitte, economic losses from natural catastrophes were \$357 billion in 2023 globally, yet only 35% of those losses were insured. The protection gap amounts to about \$234 billion, and it's largest in countries in the Middle East, Africa and Asia.

Several insurers have dropped coverage for properties in disaster-prone areas, leaving many to rely on the excess and surplus lines market and newer parametric insurance models.

Solutions to these challenges aren't easy. As climate, AI and other risks become more complex, insurers will have to spend more time preparing for what's ahead rather than reacting to what just

happened, according to a Deloitte report.

“It is becoming increasingly important for carriers to elevate technological and operational excellence, innovate product solutions and broaden the insurance value proposition—making the insurance safety net more reliable, accessible, and resilient,” the report said.

“By modernizing and streamlining infrastructure, operations, and business models, insurers can develop a more forward-looking approach to risk modeling, assessment, analysis and mitigation.”

inflation leading to underwriting losses or reserve strengthening, significant increases in retained catastrophe risk, and sizeable adverse reserve development in casualty lines that could drive the outlook to change to negative.

However, if there is strong cross-cycle pricing adequacy for both personal and commercial lines which drives sustainable underwriting profits, benign claims inflation and litigation environment, decreased catastrophe exposure through underwriting actions or reinsurance, and strong favourable reserve development across lines of business the P&C insurance sector outlook can be changed to positive.



Moody's adjusts global P&C insurance outlook to stable

31/12/2024

Ratings agency Moody's has changed its outlook for the global property and casualty (P&C) insurance sector to stable from negative for 2025.

Moody'sThe stable outlook is driven by factors such as improved personal lines pricing adequacy, commercial lines pricing remaining supportive of healthy results, and the fact investment income is expected to remain strong.

Analysts at Moody's explained that this change reflects their view that increases in the price of personal lines P&C insurance, particularly in the United States (Aaa, negative), United Kingdom (Aa3, stable), and some continental European countries, will be sufficient to offset rising claims costs.

It should be noted that while prices for some sectors of commercial lines P&C insurance have peaked, Moody's analysts believe they will remain high enough to support strong results in this sub sector for at least another year.

The firm explained that reinsurance prices are unlikely to fall significantly, and attachment points remain stable, insurers will remain exposed to high-frequency, lower-severity natural catastrophes, resulting in some earnings volatility, although “their capital is well protected.”

There are however some factors like pricing declines driving underwriting losses, increasing claims